

Vive l'Anarchie - Semaine 39, 2026

Sommaire

Affaire du 8 décembre : le verdict en appel est tombé ! [\(p.1\)](#)

Une cantine pour cantiner #40 [\(p.4\)](#)

Contre le sommet de l'IA - Rassemblement [\(p.5\)](#)

Quelques coups de masse contre le travail ! [\(p.8\)](#)

They tried to bury us, but didn't know we are seeds! Lancement d'une nouvelle archive de tous les sites Noblogs ! [\(p.9\)](#)

Affaire du 8 décembre : le verdict en appel est tombé !

Publié le 2026-09-21 05:58:51

Jeudi 10 septembre 2026, la juge Isabelle Schoonwater a prononcé le délibéré de l'affaire du 8 décembre 2020. On l'attendait depuis plus de 3 mois, depuis que le procès en appel s'est terminé fin mai à Paris.

Ou plutôt depuis 2 ans et demi, depuis la condamnation en première instance des 7 personnes censées constituer cette association de malfaiteurs terroriste. Et même depuis 5 ans et demi, depuis que les potes avaient été arrêtés par des flics sur-armés agissant pour le parquet anti-terroriste, et séquestrés dans les caves sordides de la DGSI à Levallois-Perret. Pour rappel, lors des plaidoiries de 2026, les avocat-e-s avaient plaidé la relaxe générale pour l'accusation d'association de malfaiteurs terroriste (AMT) et une re-qualification des faits pour chacun.es.

La juge en a décidé autrement puisqu'elle maintient l'AMT. Comme en première instance elle le justifie par le fait que cette AMT n'a pas besoin d'être

constituée en groupe, ni d'avoir un but ou un projet mais qu'il suffit d'une "potentialité suffisante". Pour cela elle se repose principalement sur la fabrication d'explosifs et d'une "convergence manifeste se caractérisant par une rupture avec la société" des accusé-e-s. Eh oui, vous avez bien lu, cette condamnation est bien celle d'un groupe qui n'en est pas un, pour avoir donné l'impression d'avoir un projet, indéterminé, de peut-être s'en prendre aux forces de l'ordre. Condamné-e-s pour des suspicions d'intention et un esprit rebelle !

Les peines (et les petites joies)

Pour Libre Flot, le soi-disant chef de la soi-disant bande, leur cible favorite, la condamnation est lourde : 5 ans de prison dont 3 ans de sursis probatoire pendant 2 ans, quasiment comme en première instance. Il ne lui reste que 2 mois qu'il n'a pas déjà fait en détention provisoire et qui pourront être aménagés (en bracelet électronique par exemple). Mais aussi un suivi socio-judiciaire pendant 5 ans avec une peine d'un an s'il n'obéit pas à ce suivi, ce qui représente une équipe pluri-disciplinaire sur son dos tout ce temps, "destinée à prévenir la récidive". Également pour F, comme en première instance, l'inscription au FIJAIT, le fichier des auteurs d'infraction terroriste, qui court sur 20 ans avec des obligations (pointage, signaler les déplacements...) pendant 10 ans.

Pour les autres, le FIJAIT est retiré. C'est la perspective de retrouver petit-à-petit de la liberté de déplacement, en particulier pour les déménagements et les voyages à l'étranger, la fin des pointages trimestriels. Chacun-e subit encore un certain nombre d'obligations (de soin, de travail ou de formation) et d'interdictions (de port d'arme, de travailler dans certains domaines). Mais n'étant pas associées à un dispositif de marquage des ennemis intérieurs de l'État, les conséquences liées à ce fichage ne pourront au moins pas être étendues, et des demandes pourront être faites pour assouplir les contraintes du quotidien.

Autre élément nouveau depuis le début de la procédure, les interdictions de communiquer entre eux sont enfin tombées ! C'est une petite victoire après toutes ces années d'éloignement forcé.

Élément qui pourrait être risible qui a été ajouté à leur peine et qui n'existait pas en première instance, une inéligibilité pour une durée de 5 ans, au cas où

l'un-e d'elles voudrait se lancer en politique ;) Cela démontre néanmoins la crainte qu'ils utilisent des moyens politiques officiels.

Dans le classement de cette juge, vient ensuite S, dont la peine est un peu allégée par rapport à la première instance. 3 ans et demi dont 32 mois de sursis probatoire : il reste donc les 10 mois de ferme, qu'il a déjà purgé en préventive. En ce qui concerne C, W et B, ils sont condamnés à 3 ans de prison dont 2 de sursis probatoire pendant 2 ans. On s'éloigne très peu des condamnations de la première instance, sauf pour B qui n'avait pas de ferme et qui n'avait pas fait de préventive. Les mois restants pourront être aménagés, par exemple en bracelet électronique, selon la volonté du ou de la juge d'application des peines anti-terroristes (JAPAT). On attend ce rendez-vous pour connaître le détail des conditions de vie des 5 "associés" ces prochains mois.

Pour l'un d'entre elles l'AMT tombe puisque la juge a prononcé la relaxe de M ! "Au bénéfice du doute". C'est le seul qui n'a pas participé à la confection d'explosifs. La juge l'a bien interrogé sur les lance-pierres qu'il avait chez lui, mais ça semblait décidément trop ridicule de les considérer comme des armes. Enfin un vrai soulagement quelque part. On lui souhaite toute la tranquillité du monde, et de bien profiter de sa nouvelle vie libre. Avec toutes les parties d'air soft qu'il veut, si ça l'amuse. Et on espère fortement que cela puisse être utilisé en jurisprudence pour d'autres qui seraient accusés d'AMT dans le futur.

Pour conclure, on pourrait dire que ce jugement est globalement dans la même lignée qu'en première instance, puisque la justice les condamne définitivement pour association de malfaiteurs terroriste. On se réjouit bien sûr de la relaxe de M et de la désinscription du Fijait pour 5 d'entre elles. Mais cela ne vient pas ébranler la construction du PNAT et de la DGSI, le fond de leurs motivations reste semblable. Il y a donc une jurisprudence qui semble s'établir en France pour condamner de terroristes des personnes n'ayant pas réellement eu de projets de terreur mais qui ont des convictions politiques qui critiquent l'État. Par ailleurs cela continue d'isoler Libre Flot, sur qui la justice semble déterminée à s'acharner.

Est-ce que c'est vraiment terminé ? Ça dépendra de la décision des inculpés d'aller en cours de cassation ou non. C'est la juridiction au-dessus, qui a pour

but d'unifier et de contrôler l'application des lois, et qui le fait de manière très administrative (des audiences de quelques heures, avec des avocats spécialisés, sans droit de parole pour les condamnés). Si le jugement était cassé par cette cour, s'en suivrait un nouvel appel (sûrement une attente de plusieurs années et un procès d'un mois comme les précédents). Yels ont jusqu'au 10 octobre pour lancer la procédure, ou en rester là.

On vous tient au courant quand on saura quelle est la suite ! Merci pour toutes les formes de soutien qui ont apporté beaucoup de force aux camarades pour traverser tout cela depuis le 8 décembre 2020.

En effet, la classification comme organisation globale terroriste par les USA de la plateforme numérique Autistici/Inventati (et qui nous fait terriblement écho) signifie la disparition imminente du blog des soutiens du 8.12, nous envoyons tout notre soutien à ceux qui ont permis à des milliers de blogs d'exister gratuitement et librement et un immense merci. On envoie aussi un merci à tous les sites d'auto-média de nous permettre de donner des nouvelles de nos malfrats préférés !

Une cantine pour cantiner #40

Publié le 2026-09-21 06:03:51



La cantine est en soutien à Ali, réfugié palestinien incarcéré depuis mai 2024 dans la prison d'Osny dans le Val d'Oise. Pour plus d'informations sur son histoire et sa situation, voir <https://www.liberezali.org/quiestali>, site web créée par le comité de soutien Libérez Ali.

Le repas est vegan et prix libre, à la Tablée au 15 rue Robert à Saintéhe 12h30.

Menu : assiette composée d'une salade haricots verts/pomme de terre, favas, alhetada, aubergines roties, sauce raïto, et en dessert pommes roties et glace a la vanille.

En prison, tout coûte cher.

La gamelle est souvent mauvaise, et doit être remplacée ou complétée par les cantines, produits surtaxés par rapport aux prix extérieurs. La télévision, le frigo, sont payants. Les appels téléphoniques sont hors de prix. Retour ligne automatique

Il faut aussi souvent payer les avocats, les amendes, les parties civiles...

Tout ceci pèse très souvent sur les proches, car le travail en prison n'est pas accessible à tout le monde, et les détenu.es sont payé.es des miettes, pour le plus grand plaisir des entreprises qui les exploitent.

Il faut en plus ajouter le prix des déplacements au parloirs, et parfois de l'hébergement pour les personnes qui viennent de loin

Pour toutes ces raisons, nous proposons une fois par mois une cantine en soutien, pour alléger la charge financière qui pèse sur des proches de détenu.es.



Contre le sommet de l'IA - Rassemblement

Publié le 2026-09-21 06:08:50

24/09 - 8h30 Rassemblement au parvis du stade Vélodrome

Ces 24 et 25 septembre 2026, le sommet de l'IA, sobrement titré :

The Great SHIFT – the Great Acceleration aura lieu au stade Vélodrome, à Marseille.

Ce sommet est naturellement organisé par notre petit Bolloré local – Rodolphe Saadé, et sera donc couvert par le média Brut (racheté pour mémoire par la CMA CGM en septembre 2025).

Pendant deux jours, Présidents-directeurs-généraux, chef.fes de projet technophiles et penseur.euses complaisantes se succéderont sur la pelouse pour débiter la grande messe de l'IA.

Il faudrait pourtant commencer par souligner qu'« Intelligence artificielle », ça ne veut rien dire : c'est un terme marketing creux, qui désigne un ensemble de technologies disparates.

Pourtant, on croise l'Intelligence artificielle partout où on regarde, et quoi que l'on écoute.

Les entrepreneurs de la tech, quand ils ne s'attellent pas à concevoir des systèmes pour nous crever plus efficacement les yeux, ont visiblement à cœur de nous éblouir.

Pourquoi faire un sommet de l'IA et pourquoi l'ouvrir au public, tant les contournements démocratiques que s'aménage les entrepreneurs de la tech sont nombreux ?

Malgré l'indiscutable avancée majeure que constituerait l'IA, désignée comme vecteur révolutionnaire de l'humanité, il faut encore s'embarrasser d'acceptabilité sociale.

Bon sang, les gens sont cons ou quoi ?

En effet, si la France (ce kidnapping linguistique qui désigne la classe capitaliste entrepreneuriale) a besoin de l'IA pour faire fleurir son économie, les habitant.es de la France, elleux, ont semble-t-il besoin, pour commencer, de manger décemment, de se loger, de se soigner, d'avoir du temps, de ne pas vivre d'apocalypse climatique, et ainsi de suite. Les cons !

Ainsi, il va falloir urgemment convaincre ces rétifves de monter à bord du train de l'IA.

À ce sujet, nous, (les rétifves) n'avons de toute façon pas de billet.

Les agent conversationnels tiennent nos solitude en embuscade, les nourrissent et les encadrent ;

Les outils opérationnels vident le travail de sa substance (déjà peu reluisante à maints égards), et capturent les savoirs-faire,

Et les entrepreneurs de la tech, quand ils s'expriment par la bouche des décideurs publics, ont remplacé

Nous allons autoritairement imposer massivement ces usages

par Il faut que les gens comprennent, il faut absolument travailler sur l'acceptabilité sociale.

Chacun, chacune, portant religieusement sa petite pierre à l'édifice de mystification générale.

Ceux qui vont pontifier au Vélodrome sont rompus à la prestidigitatation :

- Tout mettre en œuvre pour faire advenir ce qu'on nous présentera comme étant déjà là
- Effrayer le quidam par la puissance du progrès (doit-on craindre un cyber-armaggedon ?) tout en affirmant être à la pointe de l'innovation dudit progrès
- Masquer l'avancée réelle de nouvelles technologies de guerre, de surveillance, de gestion des frontières.
- Amplifier la prédation sur les ressources, et proposer des solutions innovantes pour mieux gérer leur raréfaction
- Marteler la nécessité d'une souveraineté numérique de la France, tout en ne signalant pas que ses infrastructures – des datacenters en folle expansion – sont la propriété de multinationales états-uniennes, qui fonctionnent avec des puces produites à Taiwan, lesquelles sont construites avec des métaux extraits au prix du sang en RDC, qui compilent des données annotées par des travailleuses exploitées à Madagascar, au Kenya, et dont les serveurs, qui jouissent d'une durée de fonctionnement approximative de 3 à 4 ans, finissent illégalement dans les immenses décharges à ciel ouvert au Ghana.

L'IA n'a rien de souverain – le néocolonialisme, lui, l'est bel et bien. Cocorispash.

Ils veulent vendre Marseille sur l'autel de l'IA. Ne donnons pas aux fascistes les outils de leur prolifération.

Rendez-vous à 8h30 devant le stade Vélodrome, jeudi 24 septembre !

Dress-code : Faune anti-IA (des bugs pour les machines, des chatons pour nos projets !)



PS :

des barres

<https://aim-marseille.com/fr>

Quelques coups de masse contre le travail !

Publié le 2026-09-21 06:13:50

Début septembre les vitres de l'agence France Travail du quartier Chantenay à Nantes ont volé en éclats et se sont faites taggué « MORT AU TRAVAIL ». C'est après tout peu chère payer face aux flicage et à l'humiliation constante auquel nous soumet cette institution qui comme le reste de la société voudrait nous faire passer la quasi entièreté de notre à assurer notre survie. Sans oublier non plus que France Travail participe à la traque des sans papiers au

côté des flics (sociaux ou non) pour permettre leurs placements en rétention et leurs expulsions. Il ya en effet bien mieux à faire que travailler dans ce monde se révolter et lutter en font parti.

MORT AU TRAVAIL ! MORT A L'ETAT !

They tried to bury us, but didn't know we are seeds!

Lancement d'une nouvelle archive de tous les sites Noblogs !

Publié le 2026-09-21 06:18:50

Vous pouvez désormais retrouver tous les sites noblogs.org, tels que xy.noblogs.org, sur xy.nUblogs.org.

À la fin du mois d'août, le gouvernement des États-Unis a fait tomber Autistici/Inventati (A/I), et avec lui les sites Noblogs. <https://nantes.indymedia.org/autistici-inventati-designe-organisation-terroriste-internationale-par-les-etats-unis>

A/I a par la suite déclaré :

« Croissez et multipliez. Copiez-nous. Copiez ce que nous avons fait. Copiez le code que nous avons utilisé. Copiez l'idée à laquelle nous avons voulu donner forme. Ou prenez juste ce dont vous avez besoin et refaites-le à votre sauce. S'il y a une chose dont nos opposants ont peur, qu'ils détestent—maintenant, dans le passé, et à jamais—c'est notre capacité à répandre le virus de l'auto-gestion et l'auto-détermination et à répliquer les infrastructures de résistance comme une figure fractale.

Autistici/Inventati ce n'est pas seulement nous. Autistici/Inventati peut mourir, mais des milliers sont déjà nés et des milliers d'autres vont émerger. »

Aujourd'hui nous avons franchi la première étape. Vous pouvez désormais accéder à tous les sites Noblogs via .nublogs.org ! Il suffit de taper le nom dy

site (qui était avant [nom].noblogs.org) avant .nublogs.org. Malheureusement ce n'est qu'une archive et il n'est pas possible d'ajouter de nouveaux articles.

Aidons-nous les un·e·s les autres et créons de nouveaux serveurs !

Article traduit de nublogs.org.

Généré automatiquement par Vive l'Anarchie !